



TRAVAIL EN ESPACE CONFINÉ

OBJECTIF

Être capable d'identifier les dangers, d'évaluer les risques et connaître les procédures lors de travaux en espaces confinés, d'utiliser les différents équipements adaptés pour travailler en espaces confinés et connaître les procédures d'urgence pour réagir en cas d'accident/incident.

CONTEXTE

De nombreux accidents mettent en cause des interventions en milieu confiné, le risque essentiel étant généré par la présence latente ou accidentelle d'une atmosphère toxique ou simplement appauvrie en oxygène. Des personnes décèdent ainsi après avoir pénétré dans ces milieux en sous-estimant les risques, d'autres peuvent succomber à leur tour en tentant de les secourir.

PUBLIC

Personnel devant intervenir ou organiser des interventions à l'intérieur d'une capacité.

CONTENU

Module théorique

Réglementation du travail, définition d'un EC, les différents risques, la procédure et l'organisation, les consignations, les équipements de protection individuelle, les matériels de contrôle d'atmosphère, la protection ventilatoire, la ventilation, les matériels anti-chutes, la communication, test d'évaluation théorique (QCM).

Module pratique

- Mises en situation sur ouvrages sécurisés
- Préparation de l'intervention
- Sécurisation de la zone de travail
- Equipement des Intervenants
- Ventilation
- Détection préalable
- Intervention avec différents scénarii d'incidents et d'alertes.

METHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques

EVALUATION

Examen de fin de stage pratique et théorique avec validation des acquis.

Attestation de présence et de réussite (valide 3 ans)

PRÉREQUIS

Formation au port du harnais de sécurité & habilitation au port de l'ARI obligatoire. Connaissance de la langue française nécessaire.

NOTA

- Recyclage préconisé tous les 3 ans
- Formation pouvant être réalisée dans vos locaux de 1 à 8 stagiaires /session

Tarifs (nous consulter)